

Conseil Parisien de la Jeunesse

Recommandations sur l'éducation à l'image et aux médias

Juin 2026

LE CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE, conformément à la saisine que lui a adressée la Maire de Paris, lui demandant de réfléchir à une « grande politique publique éducative et culturelle à destination de la jeunesse pour répondre aux nouveaux enjeux [...] en matière d'images et d'informations numériques afin de garantir le développement de l'esprit critique et les valeurs attachées à notre modèle démocratique »,

- Suite à la présentation et à la visite de Radio Campus, le 24 mars 2026 ;
- Suite à la rencontre avec l'administration sur l'éducation à l'image et aux médias, le 31 mars 2026 ;
- Suite à l'atelier "Stop à l'infox" animé par un journaliste au Théâtre de la Concorde, le 22 avril 2026 ;
- Suite à la préparation d'une émission pour la chaîne Youtube « Trop Mytho », le 29 avril 2026 ;
- Suite à la rencontre avec deux chercheurs spécialisés dans l'éducation à l'image, le 3 juin 2026 ;
- Suite à la tenue d'un café IA animé par le bureau de l'innovation de la DAE, le 10 juin 2026 ;

FORMULE LES PROPOSITIONS SUIVANTES :

AXE 1 : Garantir l'accessibilité à des médias vérifiés et valoriser le travail journalistique

Mener une stratégie de diffusion (compte Mon Paris, Pass Jeunes, ...) permettant un accès universel au travail journalistique :

1. Faciliter l'accès à une sélection de titres de presse nationaux et/ou régionaux souvent payants.
2. Mettre à disposition des publics jeunes une revue de presse garantissant la pluralité des points de vue.

AXE 2 : Développer les actions de formation des professionnels et des publics

3. Renforcer l'enveloppe financière disponible dans les Centres Paris Anim' et l'offre périscolaire pour les ateliers et formations relatifs à l'éducation à l'image et aux médias.
4. Favoriser une logique d'apprentissage intergénérationnel, considérant que l'IA représente un défi pour tous, et que les enjeux liés à la parentalité numérique peuvent permettre une formation conjointe, émancipatrice et vectrice de lien entre les adolescents et leurs parents.
5. Déployer plus massivement la formation des agents de la Ville de Paris autour de ces thématiques, et notamment de l'IA.

AXE 3 : Mener une stratégie d'influence afin de faire valoir l'importance de l'éducation à l'image et aux médias

6. Effectuer un travail de plaidoyer, notamment avec le CLEMI ou les universités, afin de renforcer le programme dédié dans les établissements scolaires.
7. Utiliser des leviers de financement de la Ville (CIFRE, subventions) pour valoriser la recherche et les initiatives thématiques.
8. Proposer aux jeunes parisiens volontaires (recrutement à axer dans le vivier des volontaires de Paris) d'intervenir pour former à l'éducation numérique et aux médias en milieu scolaire / universitaire /

bibliothèques / PMI sur le modèle des formateurs à la fresque du climat (envisager une certification "Fresque des médias" pour ces jeunes formateurs délivrée par la Ville de Paris et valorisable sur un CV).

9. Inciter les directeurs d'établissements (en priorité les écoles primaires et collèges) à faire intervenir des associations de sensibilisation ou des agents, de médiathèque par exemple, précédemment formés aux effets de bord de l'IA et du numérique sur la scolarité et sur l'utilisation intelligente de ces outils par les élèves en leur fournissant un annuaire d'associations que la Ville de Paris pourrait labelliser.

AXE 4 : Doter la Ville d'outils de gouvernance ambitieux et structurants

10. Le CPJ soutient et souligne la pertinence de la création du comité éthique relatif à l'IA, et son souhait de pouvoir y siéger afin de faire valoir les connaissances acquises lors de ce cycle. Les membres du CPJ souhaitent insister sur leur forte volonté de pouvoir continuer à être associés à la formalisation de la stratégie municipale face à ces enjeux nouveaux, y compris dans la concrétisation de certaines des recommandations présentées ici.
11. Définir un cadre clair à l'échelle de la Ville de Paris pour garantir un usage transparent et souverain de l'IA, mais aussi dans les affichages publicitaires mis à disposition par la Ville pour garantir une information claire auprès des habitants.

AXE 5 : Renforcer les dispositifs de communication et de sensibilisation

12. Améliorer la visibilité des points numériques (plus de 400 lieux de médiation et d'inclusion numérique à Paris): accès, horaires, information.
13. Réaliser des campagnes de communication qui favorisent l'interactivité : en intégrant les jeunes dans la production (audiovisuelle ou radiophonique par exemple) ou en imaginant des supports incitant à la contribution de tous (comme des campagnes de vote en ligne ou dans l'espace public afin de repérer des images générées ou non par IA).
14. Diversifier les enjeux évoqués dans la stratégie de communication : l'IA ne doit pas faire oublier la question globale des infox ou le cyberharcèlement par exemple.
15. Mettre en avant le thème de l'éducation à l'image et aux médias dans les événements de la Ville et les stands qu'elle anime (par exemple le stand de la Ville aux Solidays 2027 ou les forums des métiers régulièrement organisés).

Les membres du CPJ souhaitent que ces recommandations puissent éclairer les travaux et décisions des élu-es parisien-nes en matière de promotion de l'Éducation à l'image et aux médias. Ils et elles se tiennent à la disposition de l'exécutif pour, le cas échéant, y prendre part.
--